



Demande d'arrêté temporaire de circulation et / ou de permis de stationnement à l'occasion de travaux

Toute demande doit être réalisée
au minimum 15 jours ouvrés avant la date souhaitée des travaux

Direction de la proximité
4 rue Claude Bonnier
33000 Bordeaux

Adresse précise des travaux :

Date prévisionnelle du chantier : du/...../..... au/...../..... Durée (en jours) :

demande initiale prolongation de l'arrêté n°

Toute demande de prolongation devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

IMMEUBLE : soumis à taxe de voirie (voir tarifs en annexe)	VOIRIE / RESEAUX DIVERS
<input type="checkbox"/> Ravalement <input type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Toiture <input type="checkbox"/> Travaux intérieurs <input type="checkbox"/> Travaux urgents (joindre justificatif)	Nature des travaux :
Autorisations d'urbanisme (option) : <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> PC <input type="checkbox"/> PD n° : délivrée le :/...../.....	<input type="checkbox"/> Travaux programmés N° : <input type="checkbox"/> Travaux non programmés <input type="checkbox"/> Travaux urgents

Demander agissant en tant que : Maître d'ouvrage / Propriétaire Maître d'œuvre Entreprise

Nom : Tél :

Adresse : Fax :

Courriel :@..... n° SIRET :

Entreprises chargées des travaux :

Responsable des travaux : Tél :

Réglementation souhaitée et nature de l'occupation

- Suppression du stationnement Neutralisation du cheminement piéton Circulation alternée
- Neutralisation de la bande ou piste cyclable Fermeture à la circulation Mise à sens unique de circulation
- Clôture de chantier – Surface : Echafaudage – Surface : Pose de Benne – Surface : ...
- Stationnement réservé (nombre de places, 1 place = 10m2) :

Sujétions particulières :

Observations :

Pièces jointes :

Plan, dossier d'exploitation, lettre d'information, etc.

Date et signature du demandeur :

TIERS FACTURABLE
(si différent du demandeur)

Informations juridiques :	Entreprise <input type="checkbox"/>	Particulier / Maître d'ouvrage <input type="checkbox"/>
Nature juridique (artisan, société...) :		
N° SIRET : _____		

Civilité :	Nom :	Prénom :
Complément de nom ou raison sociale :		

Adresse de facturation :	N° de rue :	Complément de n° (bis, ter...) :
	Adresse :	
	
	Code Postal :	Ville :
	Complément d'adresse :	

Informations complémentaires :	Téléphone :
	Portable :
	Fax :
	E-mail :

Commentaire :

Date et Signature du tiers :

Le dossier complet de demande d'occupation temporaire du domaine public est à retourner à la mairie de quartier du lieu de l'intervention ou des travaux

Pour déterminer la mairie de quartier concernée par votre demande, vous pouvez utiliser le plan interactif du site de la ville de Bordeaux : <http://b33.fr/tousquartiers>

- **Quartier 1 Bordeaux maritime** - 196 rue Achard
05 24 57 68 60 / proximite.bordeauxmaritime@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 2 Grand Parc / Chartrons / Jardin public** - Place de l'Europe
05 24 57 68 54 / proximite.chartronsgrandparc@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 3 Centre ville** – 19, rue Père Louis de Jabrun
05 24 57 68 90 / proximite.centre@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 4 Saint Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux** - place de l'église Saint Augustin
05 24 57 68 15 / proximite.staugustinvictorhugo@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 5 Nansouty / Saint Genès** - 250 rue Malbec
05 24 57 65 65 / proximite.stgenes@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 6 Bordeaux Sud** – 6 cours de la Marne
05 24 57 68 70 / proximite.bordeauxsud@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 7 La Bastide** - 38 rue de Nuits / 05 24 57 68 80 / proximite.bastide@mairie-bordeaux.fr
- **Quartier 8 Caudéran** - 130 avenue Louis Barthou / 05 24 57 68 40 / proximite.cauderan@mairie-bordeaux.fr

Occupation temporaire liée aux travaux	TARIFS 2022*
Échafaudages - Clôtures de chantier Occupation du domaine public clôturé avec : Bardage de protection Dispositif anti-affiche Bâchage réglementaire	
Occupation du domaine public clôturé le m² par semaine	2,93 €
Du 2 ^{ème} au 3 ^{ème} mois, surface au sol par m ² et par mois	8,79 €
A partir du 4 ^{ème} mois, surface au sol par m ² et par mois	14,66 €
Appareillages servant aux réparations – Échafaudages volants, l'unité par semaine	43,99 €
Grutage mobile, livraison, manutention, par m ² et par jour	11,73 €
Occupation sans titre sur le domaine public, quel que soit le secteur tarifaire	
Installations sans arrêté d'autorisation de terrasses, étalages, accessoires, mobiliers et manifestations publiques, par m ² et par jour	16,65 €
Dépôt de matériaux et travaux sans autorisations, par m ² et par jour	16,65 €
Grutage mobile, livraison, manutention, engins de chantier en mouvement ou en stationnement sans arrêté d'autorisation, tarif forfaitaire par jour	533,21 €

Tout mois commencé est dû en intégralité.

* Les tarifs appliqués font référence à la délibération D-2021/484 du conseil municipal du 14 décembre 2021